



1 100 emplois créés et 170 entreprises soutenues sur le département des Bouches-du-Rhône grâce aux fonds mutualisés de revitalisation

Ce 12 Avril 2023, Yvan Cordier, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône a réuni le Copil annuel des fonds départementaux mutualisés. L'occasion de dresser le bilan des créations d'entreprises et de postes, au bénéfice des territoires impactés par les suppressions d'emploi suite à des licenciements collectifs.

Alimentés par les entreprises qui ont mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi, soumises à l'obligation de revitalisation des territoires affectés par des licenciements collectifs, les fonds mutualisés ont pour objectif de contribuer à la création d'activités et au développement de l'emploi.

Leur intérêt ? Favoriser une stratégie d'action plus cohérente et plus globale sur un territoire, obtenir un effet levier par la mise en commun de fonds et soutenir des projets de développement économique.

Pour répondre aux enjeux de maintien dans l'emploi et d'anticipation des mutations économiques des entreprises, la Direction départementale, de l'emploi, du travail et des solidarités (Ddets) des Bouches-du-Rhône a déployé trois fonds mutualisés, complémentaires tant sur les publics éligibles que sur les secteurs d'activité concernés.

L'idée est bien de flécher massivement et de manière plus efficiente ces fonds vers les priorités territoriales, d'accompagner à la fois des projets émergents, de soutenir la création d'emplois des filières innovantes à forte valeur ajoutée et d'accompagner des publics éloignés des réponses « standards » sur les territoires ruraux souvent oubliés ainsi que les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Ainsi, le dispositif Aix-Marseille Provence Amorçage (AMPA), conventionné par l'État depuis 2019 avec la Métropole Aix-Marseille Provence et Pays d'Aix Développement ; le fonds de revitalisation géré par Airbus Développement, ainsi que le fonds de revitalisation géré par l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique – ADIE, ont pu mobiliser 1 325 millions d'euros et accompagner plus de 1 100 créations de postes dans près de 170 entreprises.

Des témoignages d'entreprises soutenues dans ce cadre ont démontré l'intérêt de ces aides qui permettent un véritable effet levier auprès des banques, augmentent la capacité de trésorerie et d'emprunt et facilite les recrutements pour le développement.

Yvan Cordier, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône a insisté sur la plus-value de ces fonds qui peuvent soutenir des projets structurants du territoire en « passant d'une logique de création d'emplois, à une logique de création de richesses et maintenant à une logique de ré-industrialisation ».

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

